



Roquemaure, le 18 janvier 2016



Monsieur le Président,

Le 20 décembre 2012, le Conseil Général du Gard a adopté un Plan Climat présentant un plan d'actions 2013 / 2017 permettant de relever 11 défis pour notre département. Ce plan prévoyait entre autres une politique des transports ambitieuse avec notamment un doublement du réseau de Voies Vertes dont le bénéfice va au-delà de la santé de nos habitants et du développement touristique local, mais présente aussi un impact quotidien sur les trajets domicile / travail et la sécurité de nos collégiens par exemple.

La délégation départementale de l'Association Française pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes a suivi avec intérêt l'évolution du réseau sur les quatre dernières années et avec 83 kilomètres de voies sécurisées en service, l'on peut déjà assurer que cet objectif est atteint.

Votre Vice-Président en charge des déplacements doux, Olivier Gaillard, a bien voulu nous accorder une entrevue le 26 octobre 2015 poursuivant la tradition établie par son prédécesseur. Il nous a fait part des perspectives de resserrement du budget d'investissement du Conseil Départemental, dans un environnement financier contraint que les usagers des Voies vertes ne peuvent ignorer.

Cependant, alors que le Département a pris des engagements envers le Comité d'itinéraire de la ViaRhôna et par là même l'Europe dans le classement en Eurovéloroute 17 et que le schéma d'intention des aménagements cyclables est très loin d'arriver à son terme, aucune perspective budgétaire n'est assurée pour 2016. Aucune assurance nous est donnée sur la mise en chantier des réalisations prioritaires en termes de sécurité comme la section les Issarts / Aramon dont l'objectif est de court-circuiter le passage dangereux sur 1 700 mètres de la départementale 2.

L'AF3V du Gard et des associations de cyclistes et de personnes handicapées demandent dans le cadre du débat d'orientation budgétaire et avant le vote du budget 2016 que les crédits affectés aux déplacements doux ne subissent pour le moins qu'une contraction équivalente à celle du budget routier du Département, marquant par là votre volonté de poursuivre les engagements précédents dans le droit fil des engagements pris lors de la dernière conférence mondiale sur le Climat qui vient de se tenir à Paris.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin d'aborder de vive voix ce dossier, en vous remerciant par avance pour votre aimable attention.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Association Française pour le Développement
des Véloroutes et Voies Vertes

<http://www.af3v.org/>

Jean Louis MANTE relais Gardois
26, Rue René CASSIN 30150 ROQUEMAURE
gard@af3v.org

Monsieur Denis BOUAD
Président du Conseil Départemental
Rue Guillemette
30044 NIMES Cedex 9

Agnès SENICOURT Ass Voie verte du Pont du Gard

Michel BOURGEAT Ass Croco Vélo Nîmes

Henri SIMONET Ass.Uzège Pont du Gard Durable Serviers Labaume

Alain MICHEL AF3V Provence Alpes Côte d'Azur

Julien SAVARY AF3V Midi Pyrénées Languedoc Roussillon

PO Marcel VAILLAUD pour Ghislaine CHARTON Codep 30 * (voir note au dos)

Denis DUMAS Partageons la Route en Cévennes Alès

Anita BONUTTI Ass. Paralysés de France Arles

Bernard DEVILLE Groupe Cyclo Nîmois

Gérard MOURENAS Espoir Cycliste Nîmois

Le CoDep30 de Cyclotourisme , membre de la Fédération Française de Cyclotourisme, est solidaire de la démarche de AF3V. La sécurité des cyclistes sur les routes est en grande partie conditionnée par les aménagements, trop souvent manquants ou mal entretenus. Par ailleurs, tout investissement allant dans le sens d'une meilleure utilisation du vélo en ville favorise les déplacements doux. Des restrictions budgétaires sur les travaux nécessaires seraient globalement préjudiciables.

Fait à Nîmes le 22 janvier 2016

Ghislaine CHARTON
Présidente du CoDep30
p.o. Marcel VAILLAUD
chargé du dossier